



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

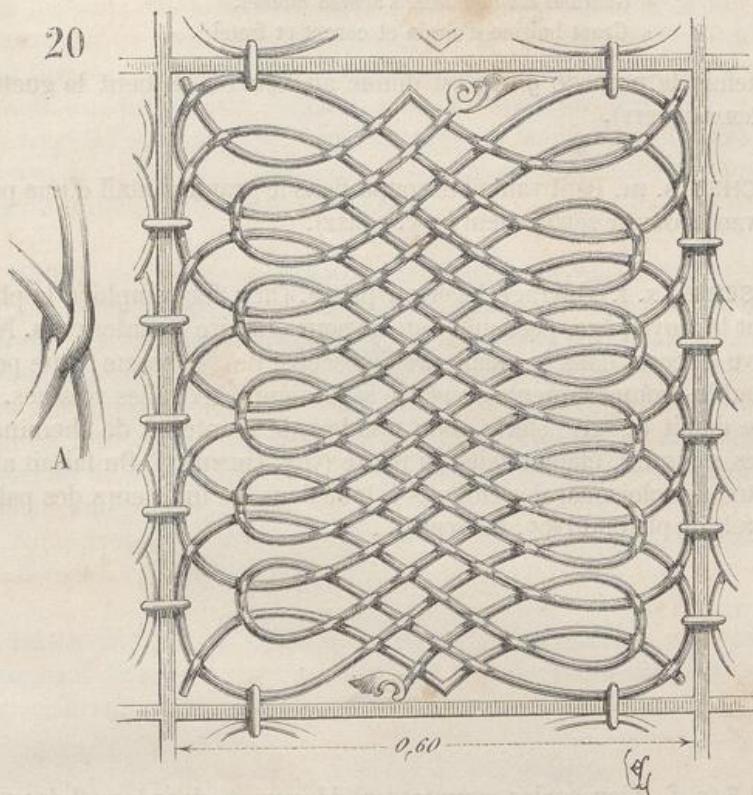
Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Guette

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

grande fabrication, celle des usines, s'est développée de notre temps d'une manière remarquable; mais il est certain aussi que la main-d'œuvre



est tombée bien au-dessous de ce qu'elle était il y a quelques siècles, lorsqu'il s'agit de travailler le fer. On a fait cependant encore de fort belles grilles en France pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles; mais la tôle repoussée et rivée joue le rôle principal dans la décoration de ces ouvrages; on a perdu les procédés de soudure si habilement pratiqués par les corporations de forgerons des temps antérieurs.

GRISAILLE. (Voy. VERRIERE.)

GUETTE, s. f. *Gaite*. La personne chargée de guetter au sommet des défenses des châteaux.

« Nous n'avons point de gaite, sauriez-vous gaitier? ¹ »

La *gaite* était chargée non-seulement de prévenir les gens du château de

¹ *Gautier d'Aupais*. Fabliau du XIII^e siècle, pub. par Fr. Michel; 1835.

tout ce qui se passait dans la campagne, mais aussi de jouer des airs à certains moments de la journée :

« Gautiers est demorez, s'acheta moïnel,
« Grant buisine d'airain et cornet et fretel¹. »

Quelquefois le nom de *gaite* est donné au lieu où se tient le guetteur (voy. ÉCHAUGUETTE).

GUICHET, s. m. Petit vantail découpé dans le grand vantail d'une porte et pouvant s'ouvrir séparément (voy. PORTE).

GYPSERIE, s. f. Ouvrage léger en plâtre. On a fort employé le plâtre pendant le moyen âge, particulièrement pour enduire les intérieurs. Nous avons vu encore, dans le palais archiépiscopal de Narbonne, une petite rose dont les compartiments en plâtre séparaient deux salles voisines. Cet ouvrage datait du XIV^e siècle. Bon nombre de manteaux de cheminées, dans les maisons, étaient faits en plâtre (voy. CHEMINÉE). On faisait aussi en plâtre des cloisons, des clôtures à jour dans les intérieurs des palais, des auges de plafond (voy. PLANCHER).



HALLE, s. f. Lieu enclos, couvert ou découvert, dans lequel des marchands, moyennant une redevance payée au seigneur dudit lieu, acquéraient le droit de vendre certaines natures de marchandises. Dès les X^e et XI^e siècles il y avait à Paris une halle qui se tenait sur un terrain entouré d'un fossé désigné sous le nom de *Campelli, Champeaux*, à peu près sur l'emplacement du marché des Innocents. « Au commencement du XII^e siècle, dit Sauval², Louis le Gros y établit un nouveau marché pour les merciers et les changeurs..... Philippe-Auguste, en 1181, y transféra la foire de Saint-Lazare..... Deux ans après il y fit faire deux halles entourées d'une muraille *garnie de logis* et fermée de bonnes portes, afin que, quand il pleut, les marchands y pussent vendre leurs marchandises et les tenir à couvert en tout temps et en toute sûreté. » Les halles se multiplièrent singulièrement à Paris pendant le cours des XIII^e et XIV^e siècles; saint Louis en fit établir plusieurs vers 1263. Généralement les halles, pendant le moyen âge, n'étaient autre

¹ *Gautier d'Aupais*. Fabliau du XIII^e siècle, pub. par Fr. Michel; 1835.

² L. IV.